

| | | |
|--|---|---|
| <p>AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la diversification agricole et les filières innovantes • Améliorer la distribution et la promotion des produits locaux • Développer des ateliers de transformation collectifs | <p>FORÊT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la filière bois locale • Participer à une meilleure gestion de la forêt privée |  <p>Le Groupe d'Action Locale « Ardenne Méridionale »</p> |
| <p>TOURISME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur les guides du territoire • Concevoir un tourisme à mobilité douce • Valoriser les promenades, circuits et randonnées • Professionnaliser le secteur touristique | <p>ACTION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et fédérer les acteurs sociaux • Orienter les chercheurs d'emploi vers des filières professionnalisantes • Développer un tourisme accessible • Créer des activités intergénérationnelles | |
| <p>IDENTITÉ TERRITORIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une identité commune • Concevoir un magazine télévisé de valorisation du territoire • Soutenir et organiser des événements fédérateurs | <p>COOPÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'opportunité pour notre GAL de coopérer sur le plan wallon ou international avec d'autres territoires ruraux pour partager expériences et compétences au service du développement local | |

Les Parcs naturels

Un parc naturel, c'est quoi ?

...un **TERRITOIRE**

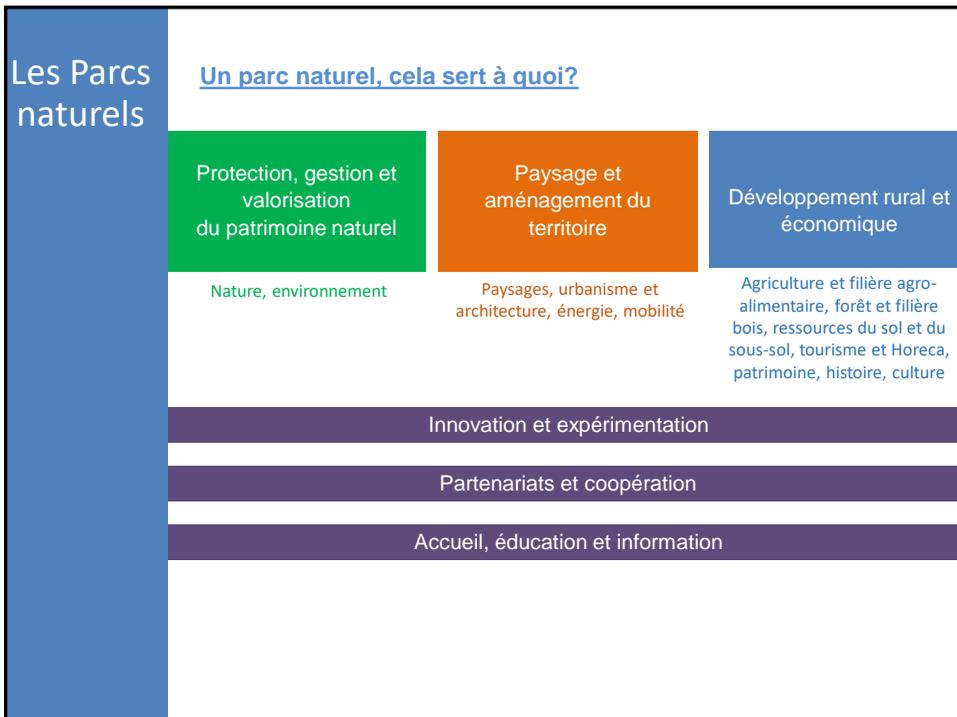
... rural,

... d'un haut intérêt biologique et géographique,

... soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu,

... en harmonie avec les aspirations de la population

... et le développement économique et social du territoire concerné





Méthode d'analyse du projet de Parc

- La FRW présente les objectifs et actions regroupés par thème
- Après chaque thème :

C'est correct
J'approuve



J'ai une précision
J'ai une remarque





Projet de Parc
Naturel de
l'Ardenne
Méridionale



AXE 1 - Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel



Projet de Parc
Naturel de
l'Ardenne
Méridionale

PATRIMOINE NATUREL:
« Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire »

Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

- Amélioration de la connaissance du capital nature du territoire ainsi que des acteurs et de leurs actions
- **Sensibilisation du public à la protection et au développement de la biodiversité**
- Explication de l'action agricole et forestière en matière de biodiversité et de paysage
- Coordination des différents acteurs de la protection de la nature

Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire

- Connaissance des habitats et espèces prioritaires et fragiles
- Définition et cartographie de la structure écologique principale du territoire
- Poursuite de la mise sous statut de protection de sites de grand intérêt biologique
- Mise en œuvre d'actions de préservation d'habitats et espèces prioritaires



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

PATRIMOINE NATUREL:
« Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire »

Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun

- **Préservation et (re)construction du maillage écologique**
- Introduction de davantage de biodiversité dans les projets publics et privés
- Renforcement des pratiques favorables à la biodiversité au sein des exploitations agricoles et dans les forêts privées
- Reconnaissance et valorisation de l'importance environnementale des prairies permanentes



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

ENVIRONNEMENT:
« Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux »

Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sols

- **Disparition progressive de l'utilisation des pesticides**
- Gestion des effluents d'élevage
- **Amélioration de l'épuration des eaux**
- Préservation de la ressource « eau de distribution »
- Suppression des points noirs en lien avec les cours d'eau

Réduire les besoins en eau

- Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau
- **Renforcement de l'utilisation de l'eau de pluie**

Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage

- **Sensibilisation contre les déchets dans la nature et pour le recyclage**
- **Actions de ramassage des déchets**



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale



AXE 2 – Paysages et aménagement du territoire



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

PAYSAGES:
« Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien »

Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

- Etablissement de la charte paysagère du Parc naturel

Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur

- Entretien régulier des aires et cônes de vision des points de vue remarquables
- **Etoffement du réseau des points de vue aménagés**
- Harmonisation progressive de l'aménagement des points de vue remarquables du territoire
- Installation de systèmes pédagogiques de lecture du paysage
- Poursuite du dés-enrésinement des principaux fonds de vallée
- **Mise au point d'un parcours des paysages dans leur diversité**



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

PAYSAGES:
« Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien »

Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés.

- Formation de guides spécialisés en lecture et analyse des paysages
- Adaptation et diffusion sur tout le territoire des documents disponibles relatifs au(x) paysage(s)
- Organisation d'événements et mise au point de supports pédagogiques spécifiques d'analyse paysagère
- Préservation et renforcement de la trame verte du territoire



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

URBANISME ET ARCHITECTURE:
« Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation »

Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

- Echange et mutualisation des (bonnes) pratiques entre Communes
- Création d'outils d'encadrement et d'orientation spécifiques pour les porteurs de projet
- Réalisation de Schémas de Développement pluricommunaux
- Mise au point d'une charte pour les panneaux publicitaires et enseignes du territoire

Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale

- Sensibilisation à la gestion collective de l'espace villageois
- Diffusion d'outils de vulgarisation et d'exemples de bonnes pratiques
- **Vulgarisation des règles en vigueur**
- Valorisation des espaces publics villageois



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

URBANISME ET ARCHITECTURE:
« Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation »

Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire

- **Création d'outils d'aide pour une meilleure intégration des nouvelles manières d'habiter et de construire**
- Acquisition d'une expertise concernant la réaffectation de bâtiments



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

ENERGIE:
« Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie »

Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

- Mise en œuvre à l'échelle transcommunale de projets et actions issus des PAED
- Etude et activation du potentiel en énergie renouvelable du territoire
- Création d'une coopérative citoyenne pour soutenir la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable
- Réflexion relative à la mise en place d'un cadre commun et attractif d'incitants financiers pour les particuliers
- **Réflexion prospective sur un développement territorial intelligent en lien avec l'énergie**

Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements

- Organisation de formations en lien avec l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Apport d'outils permettant de réussir la rénovation énergétique des bâtiments



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

ENERGIE:

« Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie »

Etendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local

- Renforcement de la filière bois-énergie, dont l'utilisation des sous-produits
- Renforcement du rôle de l'agriculture comme source d'énergie

Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée

- Sensibilisation générale
- Diffusion de bonnes pratiques, trucs et astuces
- Promotion de l'éco-construction et l'éco-rénovation



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

MOBILITE:

« Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques »

Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation

- Incitation à l'utilisation des transports en commun
- Promotion de la pratique d'autres solutions alternatives
- Participation à la mise en place de solutions complémentaires adaptées au territoire

Favoriser les déplacements moins polluants

- **Renforcement des possibilités de déplacements doux sécurisés**
- Mise en place d'un système de maillage de points nœuds pour les déplacements lents
- Extension du réseau de bornes de recharge (électricité et CNG)



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale



AXE 3 – Développement rural et économique



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE:
« Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité »

Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

- Mise en œuvre d'actions de préservation de l'écosystème prairial
- Test puis extension de nouvelles techniques de production et de gestion des sols favorables à l'environnement et à l'économie de l'exploitation
- Aide aux éleveurs pour tendre vers l'autonomie alimentaire en général, herbagère en particulier
- Etude et soutien au développement de filières bios locales voire de filières de produits labellisés « biodiversité »

Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles

- Etude et opérationnalisation de mécanismes de mise à disposition de terres pour des exploitants en phase de démarrage



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE:
« Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité »

Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires

- Consolidation des projets coopératifs développés par le GAL et la future coopérative fermière de l'Ardenne méridionale
- Etude de la pertinence de créer d'autres démarches et outils partagés
- Aide à la mise au point d'une logistique commune de commercialisation des productions

Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire

- Soutien aux initiatives de maraîchage
- Test de nouveaux débouchés en vue de leur extension et contribution à la création de filières aval



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE:
« Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité »

Étendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

- Information et sensibilisation à la consommation saine et locale
- Multiplication et diversification des lieux de vente et d'utilisation de produits de l'Ardenne méridionale
- Poursuite de la valorisation des produits locaux en général et du label « Ardenne méridionale » en particulier

(Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics

- Amélioration de la connaissance et de l'image de l'agriculture auprès du grand public
- Multiplication des occasions de rencontre et débats dans une logique de transparence
- Renforcement de la coopération entre agriculteurs et apiculteurs



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE:
« Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'en assurer la pérennité »

Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

- Renforcement du dialogue entre les producteurs de sapins de Noël et les riverains
- Etude et test, avec les acteurs concernés, de la mise en place de techniques environnementales de culture en vue de créer un label de qualité environnementale différenciée



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

FORET ET FILIERE BOIS:
« Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale »

Améliorer la gestion de la forêt privée

- **Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés**
- **Test de la mise en place d'associations de propriétaires privés**
- Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière

Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt

- Mise en place et animation d'une plate-forme des utilisateurs de la forêt

Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière

- Formation de guides forestiers
- **Explication du cycle et des fonctions de la forêt**



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

FORET ET FILIERE BOIS:
« Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale »

Favoriser une meilleur cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt

- Information du grand public sur les dangers liés à la chasse et sur les règles en vigueur
- Tenue à jour et diffusion de la cartographie des territoires et dates de chasse
- Test, sur base volontaire, de techniques de chasse alternatives à la traditionnelle battue

Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts

- Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois
- **Encouragement de l'utilisation du bois et des sous-produits locaux**



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL:
« Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale »

Connaître et faire connaître les ressources locales

- Inventaire des acteurs économiques et des sites d'exploitation
- Diffusion de l'inventaire

Renforcer le recours aux ressources naturelles locales

- Identification de nouvelles valorisations des ressources locales
- Renforcement de l'utilisation locale des ressources naturelles



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

TOURISME ET HORECA:
« Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité »

Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser

- Définition, avec les acteurs du tourisme, d'une stratégie d'ensemble, cohérente, partagée, territorialisée
- Participation à la mise en réseau des acteurs du tourisme et création de liens avec d'autres secteurs

Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire

- Intégration des principes du développement durable auprès des opérateurs touristiques
- Mise au point d'une charte du Parc naturel

Renforcer la capacité de guidage du territoire

- Formation de guides et ambassadeurs du territoire spécialisés dans différentes matières
- Création d'un « label » spécifique au Parc naturel pour les guides et ambassadeurs



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

TOURISME ET HORECA:
« Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité »

Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

- Pérennisation et amplification des projets mis au point par le GAL
- Création de nouveaux produits

Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

- Amélioration du maillage des différents itinéraires de promenade
- Pérennisation de l'outil de « promenades à la carte »
- Entretien et propreté des itinéraires et sites d'intérêt
- Utilisation des lieux d'intérêt comme outil de sensibilisation

Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique

- Appui à la réalisation d'un relevé des acteurs touristiques, produits et activités du territoire
- Implémentation des portails et supports touristiques des partenaires



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE:
« Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti »

Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire

- **Inventaire du patrimoine matériel**
- Préservation de la mémoire historique
- Poursuite des recherches en matière de patrimoines et d'histoire

Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

- Former des guides spécialisés en histoire et patrimoines
- **Mise en valeur des éléments patrimoniaux remarquables**
- Renforcement de la transmission de la connaissance de l'histoire locale, en particulier vers les jeunes
- Aide au renouvellement des membres des associations historiques et culturelles
- Valorisation du riche patrimoine immatériel « traditions, contes et légendes »



Projet de Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale

PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE:
« Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti »

Pérenniser le patrimoine matériel

- **Mise en place d'actions de sauvegarde et d'entretien du patrimoine archéologique, rural, populaire**
- Aide à la réaffectation d'éléments patrimoniaux

(Re) valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

- Mise en lumière des artistes, artisans et du savoir-faire du territoire
- Organisation de formations de transmission du savoir-faire traditionnel et domestique
- Renforcement des échanges et partages